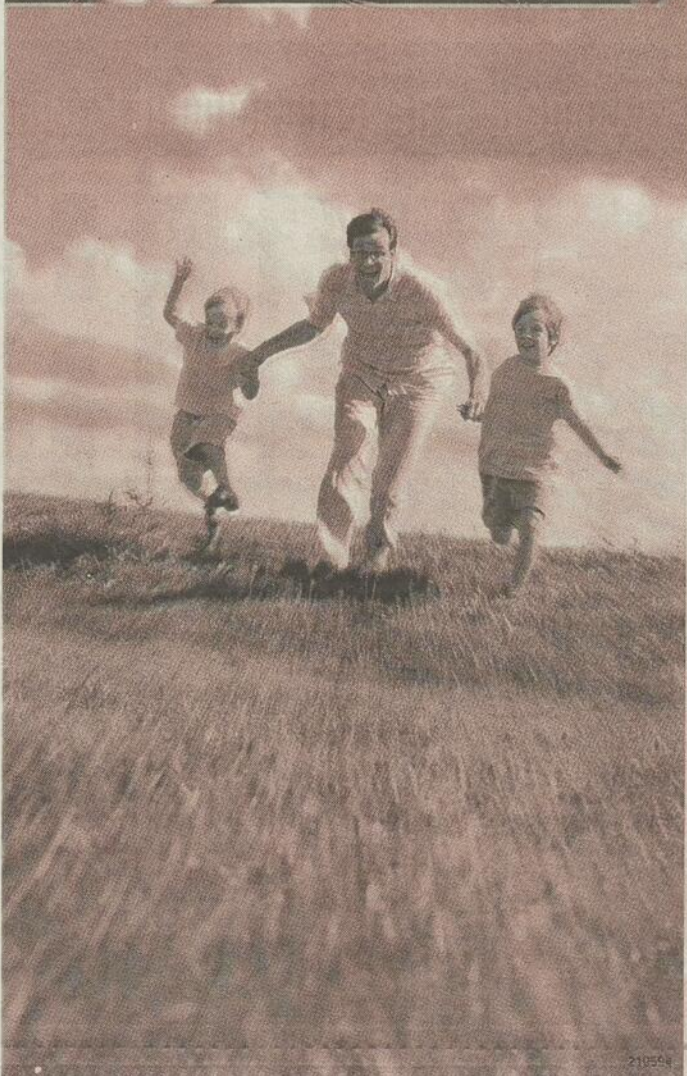
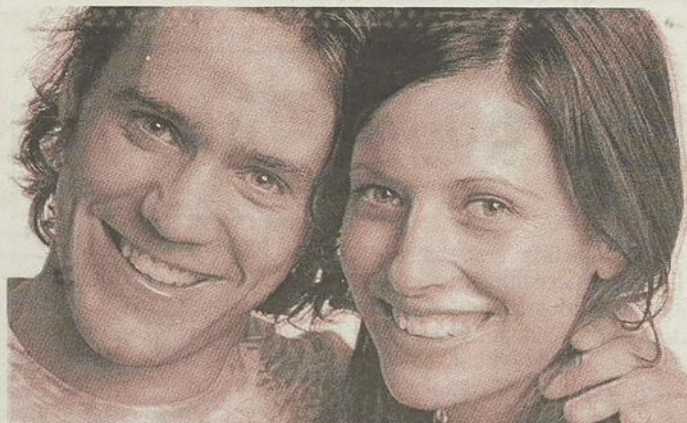




# PLANIFICATION FINANCIÈRE

*Bien planifier  
pour mieux en profiter!*

Cahier publicitaire La Tribune



# Les rêves d'une petite famille... les solutions à sa portée!

## La situation

Une jeune famille souhaite acquérir sa première maison et épargner pour les études de ses deux enfants. Yvan Robert, conseiller en sécurité financière et représentant en épargne et crédit chez Promutuel Coaticook-Sherbrooke, s'est penché sur ce cas. «Pour aider notre jeune famille à réaliser ses rêves, on doit se tourner vers deux régimes offrant certains avantages du point de vue fiscal», précise-t-il.

## Le régime d'accession à la propriété

Tout d'abord, un jeune couple songeant à faire l'acquisition d'une première maison devrait envisager l'utilisation du Régime d'accession à la propriété ou RAP. «En effet, si ce couple cherche à accumuler les sommes requises à la mise de fonds initiale hors du REER, il y a fort à parier que les contributions annuelles au REER devront être sacrifiées», rappelle M. Robert de Promutuel Coaticook-Sherbrooke.

L'utilisation du RAP comporte quelques avantages. Pour un même déboursé net, une plus grande somme peut être mise de côté dans un REER compte tenu du retour d'impôt. Le prêt REER peut même être utilisé pour maximiser sa cotisation. Par exemple, si on ne possède des liquidités que pour une contribution de 2 100\$ et que son taux d'imposition marginal (impôt sur le dernier dollar gagné) est de 40%, il nous est possible d'emprunter 1 400\$ pour augmenter sa contribution à 3 500\$; le retour d'impôt de 1 400\$ (40% de 3 500\$) permettra de rembourser le prêt REER.

Comme les contributions seront retirées dans un horizon de court ou moyen terme, il faut s'assurer de les investir dans un véhicule de placement offrant un maximum de sécurité (par exemple CPG). Si le couple dégage des liquidités suffisantes, il pourra même utiliser ses droits de cotisations inutilisés afin d'accélérer l'accumulation du capital dans les REER. Au moment de procéder à l'achat de la résidence, le Régime d'accession à la propriété permettra à chacun des conjoints, en autant qu'il se qualifie à titre d'acheteur de première maison, de retirer jusqu'à 20 000\$ de son REER pour faire sa mise de fonds (n.b.: les dernières contributions doivent avoir été effectuées au moins 3 mois avant le retrait). Notre couple pourrait alors être en mesure d'atteindre une mise de fonds de 25% ou plus sur sa

résidence et ainsi éviter d'avoir à payer des primes d'assurance prêt hypothécaire.

Le montant ainsi retiré devra être remis dans le REER à raison de 1/15 à chaque année durant 15 ans à compter de l'année qui suit le retrait. Il faut donc s'assurer que cette obligation ne compromettra pas l'équilibre budgétaire du couple. Par contre, cette stratégie constitue une excellente discipline afin de se constituer un capital retraite.

## Régime enregistré d'épargne-études

En ce qui a trait au désir d'économiser dans le but des études des enfants, il y a lieu de considérer l'utilisation du Régime enregistré d'épargne-études (REEE). Les contributions versées à celui-ci, bien

que non déductibles, permettent d'obtenir la subvention canadienne pour l'épargne étude (SCEE) et transfère l'imposition des revenus de placement entre les mains du bénéficiaire du régime au moment du retrait de ces sommes à titre de paiement d'aide aux études (PAE) pour financer des études postsecondaires.

Le montant annuel de contribution permettant de maximiser la SCEE lorsque le REEE est ouvert lorsque l'enfant est en bas âge est de 2 000\$. Un maximum de 4 000\$ peut être contribué annuellement afin de faire un certain rattrapage. La SCEE correspond à 20% de la contribution versée au REEE. Le montant maximal de la SCEE qu'un bénéficiaire peut recevoir est de 7 200\$ (400\$ par année jusqu'à

la fin de l'année où il atteint l'âge de 17 ans). Le maximum de contributions à vie est de 42 000\$ pour un bénéficiaire.

Les contributions accumulées peuvent être retirées par le contributeur une fois que le bénéficiaire fréquente un établissement postsecondaire. Si ces sommes ne sont pas utilisées pour aider l'enfant à défrayer les coûts de ses études, elles pourraient par exemple servir à rattraper des droits de cotisations au REER inutilisés ou encore à réduire le solde hypothécaire s'il y a lieu.

Yvan Robert

Conseiller en sécurité financière et représentant en épargne et crédit Promutuel Coaticook-Sherbrooke

## Planification financière

Coordination	Alain LeClerc
Mise en pages	Annie Melançon amelanco@latribune.qc.ca
Couverture : Graphisme	Elaine Coulombe
Réalisation	Équipe de production de La Tribune

Renseignements : (819) 564-5450

## La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.  
Édité et imprimé au  
1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X8  
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE

**Louise Boisvert**

DIRECTEUR FINANCES ET ADMINISTRATION  
**Yvan Gauvin**

219595



un jeune couple songeant à faire l'acquisition d'une première maison devrait envisager l'utilisation du Régime d'accession à la propriété ou RAP.

## Compte à haut rendement Promutuel

# REER

Un compte d'épargne à

# 3,50%

Faites confiance à un Groupe québécois qui investit au Québec!

Le Compte à haut rendement Promutuel - REER est une façon différente et bien québécoise d'accumuler de l'épargne, tout en profitant des avantages d'une cotisation REER.

- Produit entièrement québécois
- Fonds disponibles en tout temps (sans terme fixe)
- Fonds transférables dans un autre produit REER Promutuel, sans frais
- Aucuns frais mensuels
- Intérêts calculés sur le solde quotidien
- Nombre de dépôts illimités
- Aucun solde à maintenir
- Possibilité de prélèvements automatiques mensuels gratuits

Appelez-moi!



**Yvan Robert**  
Conseiller en épargne et crédit  
Sherbrooke • 819 821-2116

Tout commence par la confiance

**PROMUTUEL**  
COATICOOK-SHERBROOKE

www.promutuel.ca

Taux sujet à changement. Promutuel Capital, société de fiducie inc. est une institution inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers. Promutuel Coaticook-Sherbrooke, société mutuelle d'assurance générale est un cabinet en assurance de dommages et en services financiers.



ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

# Être fin prêt pour prendre sa retraite en toute quiétude!

## La situation

Un couple au début de la cinquantaine, dont les deux enfants sont encore aux études, souhaitent se préparer pour prendre leur retraite à 60 ans. Leur revenu familial est actuellement de 150 000\$ par année, et comme actif, ils possèdent leur maison, entièrement payée. Elaine Saint-Onge, planificateur financier chez Force financière Excel, s'est penchée sur ce cas. Voici ses pistes de solutions:

## Fixer ses objectifs

«Je dis souvent que la planification de la retraite, tout comme la planification financière, ressemble au jardinage: une retraite, ça ne s'improvise pas plus qu'une récolte! On ne peut improviser un compte en banque pour prendre sa retraite pas plus qu'on ne peut improviser une récolte l'automne venue si l'on n'a rien fait au printemps! Dans le cas qui nous occupe, disons que l'été est déjà bien engagé... Notre couple n'a donc pas une minute à perdre!», souligne d'entrée de jeu notre spécialiste.

Pour le moment, on sait bien peu de choses sur la santé financière de ce couple. Il faudra absolument que chacun d'eux précise ses objectifs afin qu'on puisse les accompagner dans l'atteinte de ceux-ci. Il faudra aussi connaître leurs contraintes et ce qu'ils sont prêts à faire pour atteindre leurs objectifs. Plusieurs questions devront être clarifiées. Plus précises seront les réponses, plus juste sera le portrait financier qui en découlera.

## Les revenus disponibles

Avec une bonne image de la situation financière actuelle et des objectifs du couple, il est possible de suggérer quelques idées. À partir des revenus souhaités et d'hypothèse de taux de rendement et d'inflation, et compte tenu d'une part, des revenus en provenance des régimes publics (RRQ et Sécurité de vieillesse) dont le couple pourra bénéficier et d'autre part, des actifs personnels accumulés à la retraite, nous pouvons estimer, s'il y a lieu, le manque à gagner et les efforts d'épargne nécessaires pour le combler. Nous ne connaissons pas leurs objectifs de revenus à la retraite. Nous pouvons cependant proposer quelques idées d'ordre général. Par exemple, le calcul

des rentes en provenance des régimes publics. En prenant pour hypothèse que monsieur et madame ont tous deux cotisé au maximum au régime de rentes du Québec (RRQ), ils auraient tous deux droit à une rente annuelle de 7 092 \$ à compter de l'âge de 60 ans. Notre couple aurait par ailleurs droit à une rente en provenance du gouvernement fédéral, soit la pension de la sécurité de vieillesse (SV) et ce, à compter de l'âge de 65 ans. La rente maximale en 2007 est d'environ 5 800\$ par personne. Elle est réduite dès que le revenu excède 62 144\$. Compte tenu de ces chiffres, il va sans dire que nos individus devront compter sur leurs propres efforts d'épargne s'ils souhaitent une retraite un tant soit peu confortable.

Avant la retraite, il est généralement avantageux de cotiser au maximum permis à son REÉR (ou autre régime de retraite). Comme les contributions à un régime enregistré d'épargne retraite sont déductibles des revenus et que les revenus produits à l'intérieur de ces régimes ne sont pas imposables, un tel régime représente un investissement idéal afin de minimiser l'impact fiscal sur nos placements. Pour l'année 2007, le montant maximal auquel un contribuable peut cotiser est le moins élevé des montants suivants: 19 000\$ ou 18% de ses revenus gagnés de 2006. De plus, tout montant contribué dans les 60 premiers jours de 2007 peuvent aussi être déduits des revenus de 2005, dans les limites permises. Il est souvent profitable d'utiliser notre solde de droits de cotisations inutilisées, particulièrement au cours d'une année où nos revenus sont plus élevés. Il peut aussi être avantageux de cotiser au REÉR de notre conjoint afin de fractionner les revenus à la retraite. Chaque cas doit être soigneusement évalué. En prenant pour hypothèse que chaque membre du couple a des revenus de 75 000\$, ils auraient droit de cotiser 13 500\$ chacun dans leur REÉR. Ce faisant, ils pourraient bénéficier d'une économie d'impôt pouvant atteindre 6 200\$ chacun. De plus, s'ils cotisent cette somme à chaque année, ils accumuleront chacun environ 170 000\$ dans les 10 prochaines années, en supposant un taux de rendement de 5%. S'ils souhaitent accumuler davantage, ils devront le faire par



le biais d'autres véhicules que les régimes enregistrés. Le «combien», dépend des objectifs de revenus qu'ils se fixeront et des rendements.

Finalement, dans quoi investir? Les certificats de dépôts sont garantis mais offrent des taux de rendement plutôt bas ces années-ci. D'un autre côté, bien que le marché boursier offre un potentiel de rendement plus important, il comporte aussi des risques qui prennent un sens différent selon le temps dont on dispose devant soi. Il existe aussi toute une panoplie de produits «hybrides» qui offrent à la fois un potentiel intéressant et certaines garanties de rendement et de capital. Certains sont même précisément conçus pour des gens qui sont à une dizaine d'années de leur retraite. Afin de bien répartir nos actifs cependant, il est primordial que notre profil soit bien analysé compte tenu de nos objectifs. En fait, non seulement est-il important de procéder à un bon examen de notre situation mais il est encore plus crucial d'effectuer un suivi et une revue au moins annuellement afin de s'assurer une récolte abondante, malgré les intempéries!

## Passez à l'action

Il s'agit d'un très bref aperçu de la planification retraite. L'élément le plus important à retenir est probablement de ne pas hésiter à demander l'aide de votre planificateur financier, qui est la personne la mieux placée pour vous accompagner dans l'élaboration de votre plan.

Elaine Saint-Onge  
Planificateur financier  
Force financière Excel

<b>André Houle</b> Conseiller en placement <b>820-0034</b>	<b>Louis Marchessault</b> Conseiller en placement <b>820-0035</b>
<b>Carole Lacasse</b> Conseillère associée	<b>Lise Ross</b> Adjointe administrative

## L'équipe Houle Marchessault

- Pour une gestion efficace
- Un suivi personnalisé
- Et l'atteinte de vos objectifs de placements

**Desjardins**  
Valeurs mobilières

Membre FCPE

**Succursale Sherbrooke**  
300, rue Belvédère Nord, bureau 201  
Sherbrooke (Québec) J1H 4B1

220338

Être cassé à 65 ans  
c'est pire.

# Planifier sa retraite c'est plate!

Venez voir nos outils

[www.rrq.gouv.qc.ca/outils](http://www.rrq.gouv.qc.ca/outils)

Régie des rentes  
**Québec**

Étude de cas : le divorce

# Un plan financier en accord avec la nouvelle situation

**La situation**

Charles et Hélène (47 et 45 ans) sont mariés depuis maintenant 15 ans. Au fil des ans, ils ont accumulé un patrimoine considérable en faisant l'acquisition de diverses entreprises qui ont très bien réussi. Aujourd'hui, les entreprises valent plus de 2,5 millions de dollars. Lorsqu'ils ont ouvert les portes de leur premier établissement, Hélène et Charles y travaillaient tous les deux, mais Hélène ne prend plus une part très active aux activités courantes des entreprises depuis la naissance de leurs enfants, qui ont maintenant 12 et 10 ans.

Le couple s'est récemment séparé. Selon la convention préliminaire de séparation, Hélène obtiendra tout probablement la garde des

deux enfants et continuera d'habiter la maison familiale. Charles sera tenu de verser une pension alimentaire pour les enfants et d'acquitter leurs frais de scolarité tant que les enfants seront aux études. Dans le cadre du règlement, Charles doit transférer la moitié de son REER à Hélène et veut savoir comment s'y prendre. Il souhaite également nommer ses deux enfants comme bénéficiaires de son REER.

Charles pense qu'Hélène devrait recevoir une certaine proportion – mais pas la totalité – des fonds du compte conjoint. Il s'inquiète de l'incidence fiscale puisque le portefeuille présente des gains importants (et certaines pertes). Il veut également transférer la moitié des fonds du compte à un compte dont

il serait seul titulaire.

**Problématique d'assurance**

- Il pourrait être nécessaire de changer la désignation de bénéficiaires des polices d'assurance, selon les éventuelles modalités et conditions de la convention de séparation.
- Un ou l'autre des conjoints, ou les deux, selon le cas, pourrait être tenu de continuer à souscrire à des régimes familiaux comme un régime soins médicaux ou soins dentaires.
- Il faudra décider de la façon de protéger la pension alimentaire et le versement des frais de scolarité en cas de décès prématuré.
- Il faudra également examiner les exigences en termes de style de vie pour établir les mécanismes de remplacement de revenu en cas de décès ou d'invalidité.

**Questions de succession**

- Qu'arrive-t-il à votre testament lors d'un divorce? Faut-il attendre que le jugement soit rendu avant d'établir un nouveau testament, ou serait-il préférable d'en établir un dès la séparation?
- Il est important d'examiner votre testament, vos mandats, et votre plan successoral et d'y apporter

tous les changements nécessaires, notamment en ce qui a trait aux désignations de bénéficiaires.

Il importe également d'évaluer quel serait l'effet de désigner des enfants mineurs bénéficiaires d'un REER en cas de décès du titulaire, il pourrait être possible d'effectuer un roulement en franchise d'impôt à une rente jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 18 ans.

**Évaluation des besoins du client**

Avant de prendre quelque décision que ce soit au sujet des «nouveaux» portefeuilles de Charles, il est essentiel que son conseiller en placement puisse réévaluer son profil d'investisseur et ses objectifs de placement. Les objectifs pour le compte de placements imposables seront probablement les plus touchés par le changement de circonstances. Charles pourrait devoir ou vouloir utiliser ce compte, par exemple, pour aider à financer ses obligations en termes de pension alimentaire, entraînant du même fait de différentes exigences sur le plan des revenus. En outre, comme sa conjointe recevra la maison familiale, il devra trouver une nouvelle résidence.

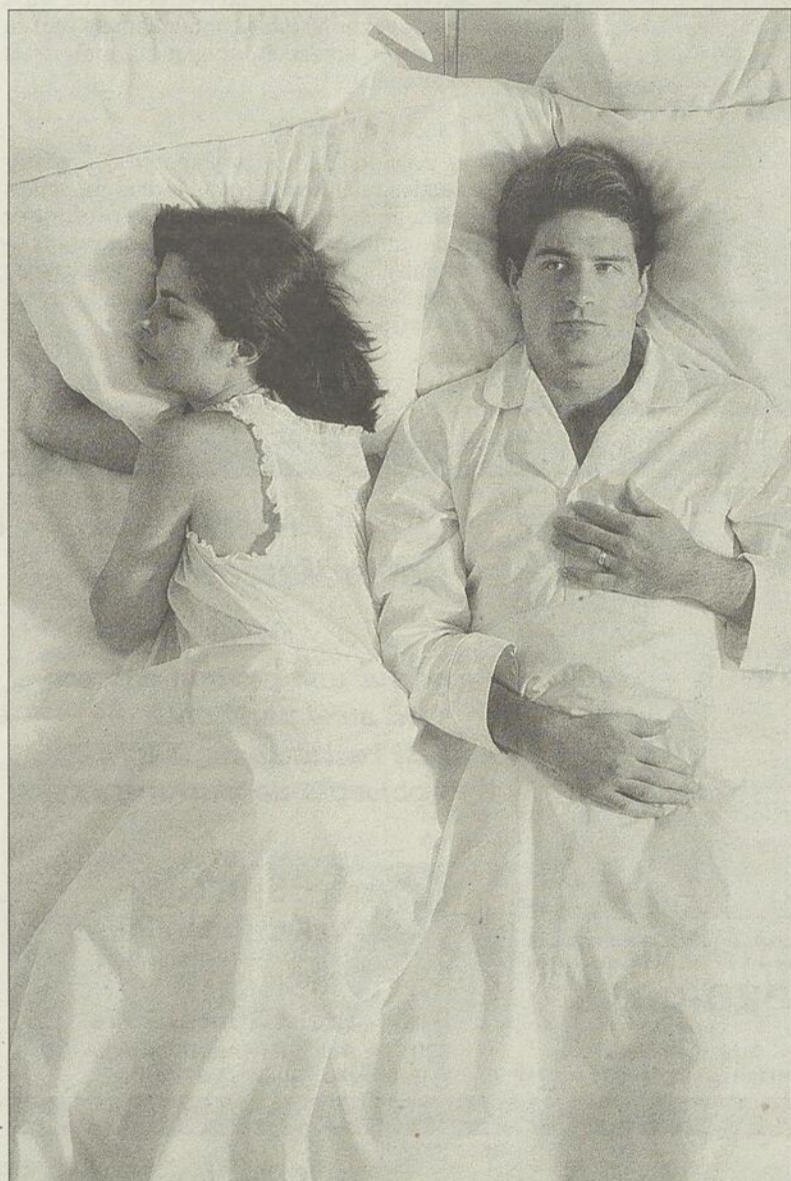
La planification n'est pas une ac-

tivité ponctuelle. Il est important que votre plan financier soit adapté à chaque étape de votre vie. Il est important d'aviser votre conseiller en placement lorsque vous vivez des changements dans votre situation. Celui-ci vous dirigera au besoin vers d'autres spécialistes pour trouver un ensemble de solutions globales de placement et de gestion du patrimoine.

Les commentaires contenus dans ce document ne constituent pas une analyse définitive des lois fiscales. Ils sont de nature générale, et nous vous recommandons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation fiscale particulière avant de prendre une décision.

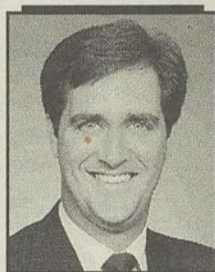
**Luc Blanchard, CA**  
Directeur de succursale BMO Nesbitt Burns

*Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position de BMO Nesbitt Burns. Les renseignements et opinions proviennent de sources considérées comme fiables, mais nous ne pouvons en garantir, expressément ou implicitement, la précision ou l'exhaustivité. BMO Nesbitt Burns Inc. est une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Membre FCPE.*



## LONGPRÉ / PROVENCHER

— CONSEILLERS EN PLACEMENTS —



Stephan Longpré  
B.A.A. Finance.  
Conseiller en placement  
Stephan.longpre@lagto.ca  
www.stephanlongpre.ca



Peter J. Provencher  
B. Comm.  
Conseiller en placement  
peter.provencher@lagto.ca

- Gestion de portefeuille discipliné
- Immunisation de portefeuille
- Gestion active du marché obligataire
- Produits à revenu fixe
- Comptes à honoraires
- Recherche professionnelle indépendante
- Analyse financière
- REER, FERR, FRV, REEE

220190

*“ Recevoir le service que vous méritez ”*

**résumé**  
**notre engagement envers notre clientèle.**

FCPE IAVM est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants FCPE.

**INDUSTRIELLE ALLIANCE**  
VALEURS MOBILIÈRES INC.

Industrielle Alliance Valeurs Mobilières Inc.  
3395, rue King Ouest, bureau 120  
Sherbrooke, Québec, J1L 1P8  
Tél : 819-780-8555  
Fax : 819-780-8666  
Sans frais 1-866-780-8555

*Présent pour votre avenir*

**BMO Nesbitt Burns**

**www.lucblanchard.com**

**GRUPE LUC BLANCHARD**  
Conseillers en placement

**BMO Nesbitt Burns**

# PLANIFICATION FINANCIÈRE

## Étude de cas : la succession

# Gestion du patrimoine multigénérationnel

### La situation

Elsie Williams est récemment décédée à l'âge de 89 ans et a laissé tous ses actifs à sa fille unique Margaret, 70 ans, et l'a nommée exécutrice.

Après avoir géré la distribution de la succession d'Elsie et après avoir réalisé tout le temps et l'argent que cela impliquait, Margaret a décidé qu'elle voulait que le processus soit aussi simple que possible pour ses enfants lors de sa propre mort.

Margaret a trois enfants - Julie, 41; Kevin, 37; et Stéphanie, 35 - et elle pense donner une partie de sa succession à ses enfants ou à ses

petits-enfants. En plus de sa maison de 289 000\$ et de son chalet d'une valeur de 645 000\$ (la terre a été un cadeau de mariage de 6 000\$ en 1960 et le coût de la construction a été de 65 000\$), Margaret a un FEER de 322 000\$, un compte de placement de 134 000\$ et elle possède 50 000\$ dans un compte chèque.

Elle a déjà contacté son conseiller en placement pour discuter de la conversion de son compte de placement en compte conjoint. Elle a également nommé ses trois enfants comme bénéficiaires de son FEER. Comme sa mère, Margaret veut être charitable et considère

certaines façons de s'en occuper soit à sa mort, soit maintenant, sans toutefois affecter l'héritage de ses enfants.

### La distribution de l'héritage aux enfants

Margaret a un profond désir de distribuer les 600 000\$ d'héritage de la succession d'Elsie à ses enfants. Toutefois, avant de distribuer son héritage, il y a certaines choses qu'elle doit considérer. Aura-t-elle suffisamment d'actifs en bout de ligne pour réaliser ses propres objectifs de planification successorale? Quelle portion de son héritage peut-elle donner de façon sécuritaire à ses enfants sans compromettre sa propre situation financière? Quelle est la meilleure façon de transférer ses avoirs à ses enfants?

Afin d'aider Margaret à répondre à ces questions, un conseiller en placement effectue une analyse de retraite qui lui démontre que, même sans l'héritage de 600 000\$, elle a suffisamment de revenus et d'avoirs pour financer confortablement sa retraite. En effet, ses revenus et avoirs peuvent générer 43 000\$ de revenu de retraite (après impôt) jusqu'à l'âge de 90 ans, ce qui est amplement suffisant pour ses besoins.

A ce point, il est identifié que le style de vie à la retraite de Margaret est bien pris en charge et qu'elle devrait être en mesure de réaliser ses objectifs de dons de charité à son décès. De plus, elle pourra donner une part égale de son héritage à Julie, Kevin et Stéphanie maintenant pour les aider dans leurs finances personnelles. Margaret doit donc choisir la meilleure façon d'effectuer ce transfert.

Voici quelques choix possibles:

- Faire un prêt à chacun de ses enfants;
- Contribuer à des régimes enre-

gistrés d'épargne études (REEE) pour ses petits-enfants;

- Créer une fiducie avec ses enfants et petits-enfants comme bénéficiaires. Une fiducie laissera à Margaret un certain contrôle sur la distribution de ses avoirs.

### La sécurité de revenu

L'analyse de la retraite indique que les actifs enregistrés de Margaret ne seront que de 67 000\$ après taxe à l'âge de 90 ans. Il y a de fortes possibilités que Margaret vive plus vieille que 90 ans, donc qu'elle ait besoin de revenus supplémentaires. La priorité avant toute discussion d'assurances est de s'assurer qu'elle ait suffisamment de revenus pour survivre.

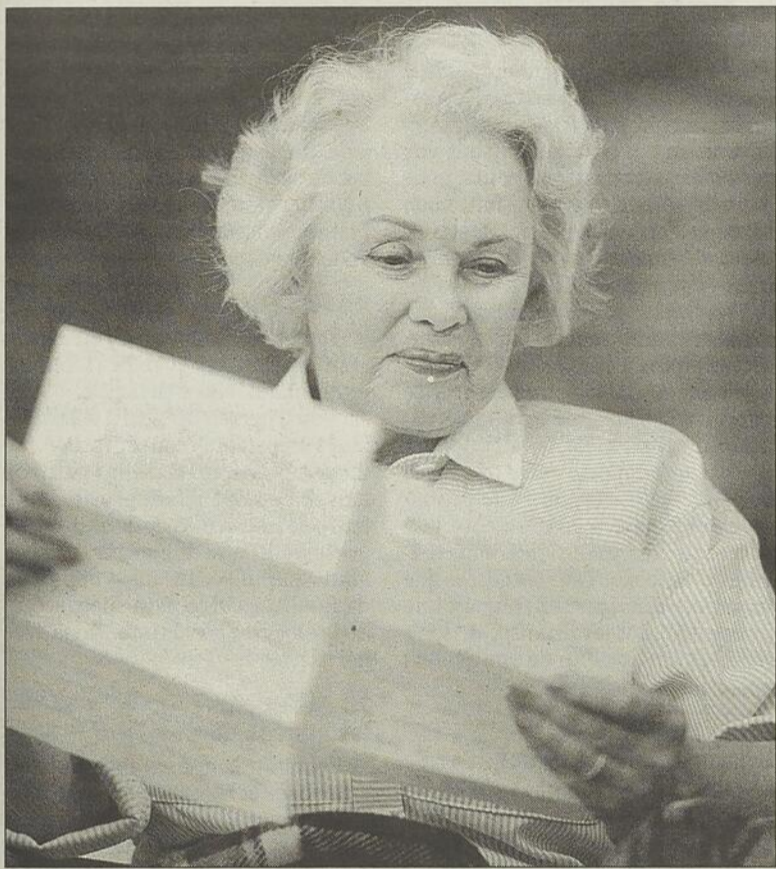
Il est important d'avoir une approche holistique de la situation dans le cas d'une succession importante. Un conseiller en placement gère l'équipe d'experts financiers qui correspondent à votre besoin précis. Il peut établir un plan solide couvrant tous les aspects de votre situation financière en faisant ap-

pel à des spécialistes compétents pour s'assurer que vous atteignez vos objectifs.

Les commentaires publiés ici ne constituent pas des conseils d'ordre juridique ni une analyse définitive du caractère applicable des lois fiscales ou des lois régissant les fiducies et les successions. Ils sont de nature générale et toute personne devrait obtenir un avis professionnel sur sa situation fiscale particulière avant de prendre une décision.

Luc Blanchard, CA  
Directeur de succursale BMO  
Nesbitt Burns

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position de BMO Nesbitt Burns. Les renseignements et opinions proviennent de sources considérées comme fiables, mais nous ne pouvons en garantir, expressément ou implicitement, la précision ou l'exhaustivité. BMO Nesbitt Burns Inc. est une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Membre FCPE.



Service T.E.D.

Quand vient le temps des

# IMPÔTS

Pour particuliers... et encore plus!

Fini de perdre vos économies!

CAROLE impôts / 823-9233

www.carole-impots.com

La saison des RER est commencée?  
Pour nous, elle n'a jamais arrêté.

## RER

Maximiser la croissance de votre cotisation RER en faisant affaires avec un conseiller en placement de haut niveau, entièrement dédié à la réussite de votre plan d'épargne-retraite. Vous cotisez. Nous contribuons.



### L'ÉQUIPE BLOUIN

Jocelyn Gingras, Eddy Blouin, Szabolcs Biro  
Conseillers en placement  
Lyne Champagne  
Adjointe

### GRUPE HAMEL-QUIRION

Mario Quirion, Jean-Marc Hamel  
Conseillers en placement  
France Campeau  
Adjointe en placement

### Dominique Larose

Conseiller en placement  
Jean Ross  
Conseiller en placement  
Catherine Chartier - Adjointe

### GRUPE CÔTÉ-CARON

Éric Caron - Conseiller en placement  
Martin Côté - Conseiller en placement  
Vice-président  
Diane Duval, Lydia Gevry - Adjointes en placement

### Danielle Cassar

Conseillère en placement  
Paul Doyon  
Conseiller en placement  
Nancy Julien - Adjointe

### Diane Lessard

Agent administratif intermédiaire  
Jonny Bergeron - Conseiller en placement  
Directeur, Vice-président  
Josée Veilleux - Adjointe administrative

www.financierebn.com  
POUR PLUS D'INFORMATION  
1 800 567-3588

455, rue King Ouest,  
bureau 600, Sherbrooke  
819 566-7212

NOUS GÉRONS LES PLACEMENTS  
LES PLUS IMPORTANTS AU MONDE:  
LES VÔTRES!

FINANCIÈRE  
BANQUE  
NATIONALE



www.fbn.ca

219499

# Cycle de vie et planification financière

## Se préparer aux besoins liés à chaque étape de la vie

Nos besoins financiers changent au fil des ans. Il faut donc comprendre les diverses étapes de la vie fi-

nancière afin de mettre l'accent sur les objectifs pertinents au moment opportun et de gérer nos avoirs d'une manière judicieuse tout au long de notre vie.

Voici une brève description des étapes que la plupart des gens franchissent ainsi que des observations sur les éléments importants à considérer à chaque étape.

## De 0 à 20 ans : l'apprentissage

Jusqu'à l'âge de 20 ans environ, on apprend ce qu'est l'argent et on vit des expériences financières formatrices. Vous avez probablement dépassé cette étape, mais vos enfants ou vos petits-enfants y sont toujours. Donnez-leur des outils qui leur seront utiles leur vie durant en leur enseignant les principes fondamentaux des finances personnelles. Remettez-leur de l'argent de poche pour leur apprendre à gérer leur argent. Aidez-les aussi à ouvrir un compte d'épargne et un compte de placement, afin de leur inculquer des habitudes d'épargne et de leur faire découvrir le monde de l'investissement.

## De 21 à 30 ans : l'établissement des assises

La vingtaine est le moment idéal pour établir les assises de votre avenir financier. Les études et la formation en cours d'emploi sont vos principaux investissements pendant cette période. Ceci fait, vous mettez l'accent sur l'avancement de votre carrière et vous fondez peut-être une famille. Ce contexte devrait vous amener à prendre des mesures pour assurer votre avenir: investir dans un portefeuille d'épargne-retraite, acheter une assurance vie et une assurance invalidité, rédiger un testament bien conçu et, peut-être, acquérir votre première résidence. Vos revenus sont probablement faibles à ce moment-ci de votre vie. Néanmoins, le temps travaille pour vous. Tous les gestes que vous posez maintenant auront une incidence déterminante, à long terme, sur l'atteinte de vos grands objectifs financiers.

## De 31 à 40 ans : le moment de dépenser

C'est souvent pendant la trentaine qu'on dépense le plus. Les versements hypothécaires, les frais de garderie et d'autres coûts mettent le compte bancaire à rude épreuve! Malgré cela, vous ne devriez pas cesser d'épargner en prévision de votre retraite. Si vous avez des enfants, assurez-vous aussi que vos protections d'assurance demeurent assorties à votre niveau de vie.

## De 41 à 50 ans : le retour à l'épargne

À l'approche de l'âge mûr, l'attention se tourne davantage vers l'épargne. En effet, vos dépenses devraient avoir diminué et votre

hypothèque devrait sembler plus gérable. Parallèlement, vos revenus sont en hausse et il devient plus facile de mettre de l'argent de côté. C'est le moment d'épargner substantiellement en prévision de votre retraite. Pensez toutefois au nouveau défi qui vous attend peut-être: les soins dont vos parents auront besoin en vieillissant. Assurez-vous d'en discuter dès maintenant avec eux et, s'il y a lieu, renseignez-vous sur l'assurance pour soins de longue durée.

## De 51 à 60 ans : l'épargne massive avant la retraite

Vous êtes au sommet de votre carrière, votre hypothèque est remboursée et (si tout va bien!) vos enfants ont quitté la maison. Vous n'avez plus d'excuse à présent: vous devriez investir massivement dans votre régime d'épargne-retraite. Prenez aussi le temps de réfléchir à ce que vous voulez faire pendant votre retraite. Un petit effort de planification vous aidera à jouir pleinement du temps libre dont vous disposerez.

## De 61 à 70 ans : la retraite

Vous avez pris votre retraite et le maintien d'un revenu stable est maintenant votre principal objectif. Votre portefeuille sera probablement un peu plus conservateur que dans le passé, mais n'allez pas trop loin en ce sens: il faut presque toujours conserver des actions dans un portefeuille afin de contrer l'effet de l'inflation. Il serait aussi opportun de finaliser votre plan successoral et de discuter de vos intentions avec héritiers.

## 70 ans et plus : les années dorées

Félicitations! Vous avez bien fait les choses et les questions financières vous préoccupent probablement beaucoup moins qu'autrefois. Cela ne signifie pas que vous pouvez cesser de planifier, néanmoins. Le moment est venu de penser à l'héritage que vous souhaitez léguer à votre famille ainsi qu'à la collectivité. De plus, vous devez peut-être régler certaines questions financières liées aux soins de santé. Que qu'il en soit, en planifiant à l'avance, vous profiterez beaucoup plus de la liberté que vous avez méritée.

Source: bulletin financier printemps 2006 de Force financière Excel



Les plus grands  
**500 EMPLOYEURS**  
EN ESTRIE

## EMPLOYEURS

*Soyez sur la liste!*

Le 16 mars, La Tribune publiera la 5<sup>e</sup> édition de son cahier spécial sur «Les 500 plus grands employeurs en Estrie»

- Vous n'étiez pas sur notre liste en 2006?
- À la suite de changements majeurs, votre entreprise embauche plus ou moins d'employés que l'an dernier?

Contactez Manon Dubé chez Emploi Québec Estrie, au 819 569-9761 poste 258, manon.dube@mess.gouv.qc.ca, afin que nous puissions mettre à jour la liste des employeurs.

Pour tout autre information concernant cette publication, communiquez avec votre représentant publicitaire de La Tribune au 819 564-5450.

cahier spécial  
**La Tribune**

## Quel est le meilleur moment pour songer à votre REER? Dès maintenant.

En matière de REER, le temps, c'est de l'argent. Et, nous pouvons vous aider à faire travailler le temps en votre faveur, afin de maximiser le rendement de votre REER.

Communiquez avec nous et découvrez comment Le Plan<sup>MC</sup> peut contribuer à votre prospérité à long terme.

Services Financiers Groupe Investors Inc.  
3425, rue King Ouest (bureau 140)  
Sherbrooke (Québec) J1L 1P8  
Tél. : 819 566-0666; sans frais : 1 800 569-4662  
Courriel: bruno.therrien@groupeinvestors.com

**Le Plan**  
du **IG** Groupe  
**Investors**<sup>MC</sup>

Services Financiers Groupe Investors Inc.  
Cabinet de services financiers

# Le moment idéal pour réorganiser vos finances!

Bienvenue dans la nouvelle année, le temps idéal pour revenir sur le passé, préparer votre avenir... et vous désoler devant la pile de factures à payer. Ajoutez-y vos paiements périodiques (prêt hypothécaire, prêt ou location auto, soldes de carte de crédit, etc.) qui grugent toujours beaucoup le fruit de votre dur labeur, et votre avenir financier peut sembler sombre.

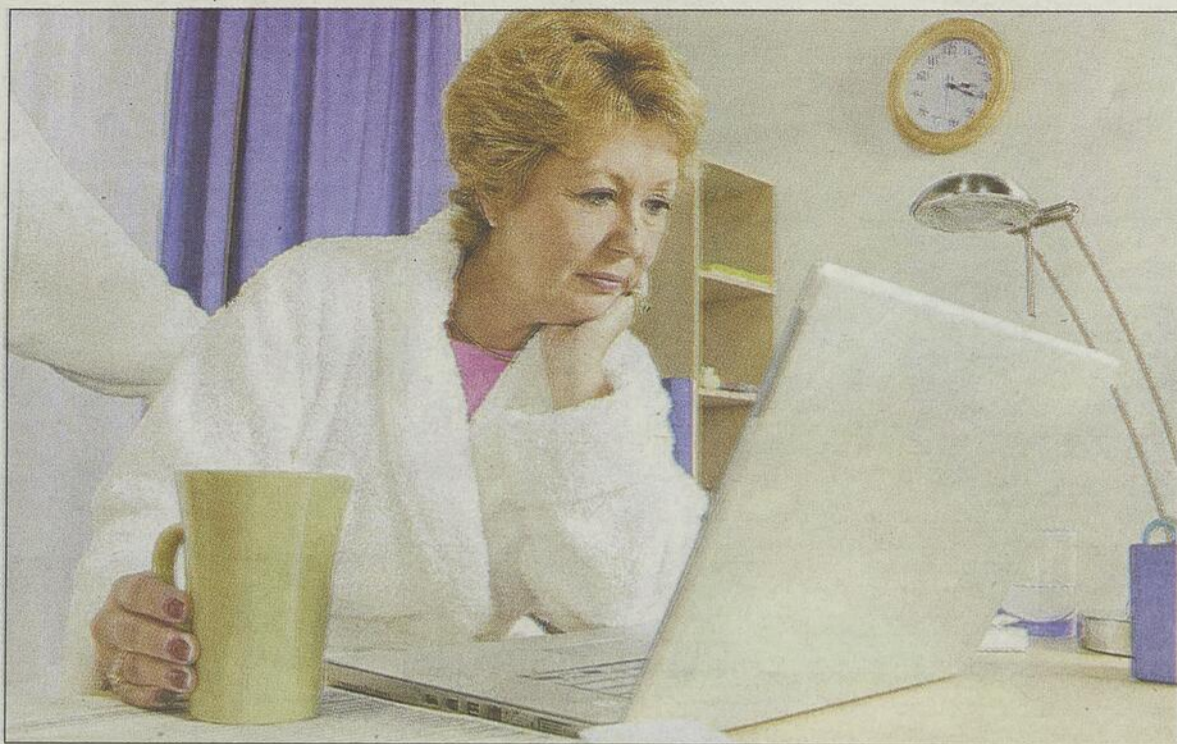
C'est tout un défi que de mettre de l'ordre dans vos finances et d'investir dans un avenir à la hauteur de vos aspirations, particulièrement en début d'année. Vous trouvez difficilement l'argent pour investir, même si vous en mesurez pleinement l'importance pour réaliser vos objectifs personnels. Il vous est tout aussi difficile de verser votre cotisation REER maximale, même si vous savez à quel point votre bien-être à la retraite en dépend.

Vous ne faites pas exception. À la question «Lorsque vous décidez du montant que vous voulez cotiser à votre REER, quelle est l'obligation financière qui entre le plus en conflit avec ces cotisations?», posée dans le cadre d'un récent sondage pancanadien du Groupe Investors, deux des trois premières réponses données par les répondants étaient: «rembourser mes dettes» et «les dépenses courantes».

Si votre endettement pèse trop lourd sur vos finances, il existe une solution: la consolidation de dettes. Elle peut vous aider à sortir de la spirale de l'endettement tout en augmentant votre capacité d'investir, particulièrement dans votre REER. La consolidation de dettes peut vous aider comme suit:

## Débarassez-vous des prêts à taux et à coût élevés

Vous pouvez consolider en un seul prêt à faible taux d'intérêt les dettes telles que les factures médicales, les remboursements du prêt auto, les prêts d'études, les marges de crédit et autres dettes à taux d'intérêt élevé comme les paiements sur carte de crédit. Les avantages: un seul versement mensuel plus abordable, habituellement bien inférieur à vos nombreuses mensualités antérieures. Un prêt de consolidation peut vous aider à redresser vos finances, à gérer



votre encaisse, à économiser davantage, à établir un programme de remboursement qui réussira à ramener vos soldes à zéro et, avant tout, à réduire votre niveau de stress.

## Utilisez la valeur nette de votre maison

Si vous êtes propriétaire, examinez la possibilité d'utiliser la valeur nette de votre maison pour consolider vos prêts. Vous paierez un taux d'intérêt beaucoup moindre que celui sur vos cartes de crédit (habituellement de 19% à 28% pour les cartes de magasin). De plus, si vous maintenez votre période d'amortissement, votre taux d'intérêt global inférieur vous donnera accès à des fonds supplémentaires que vous pourrez utiliser pour réaliser d'autres objectifs financiers.

Une fois votre dette gérée, vous pourrez envisager des stratégies pour tirer le maximum de vos nouveaux dollars à investir. Le Programme de prélèvements automatiques (PPA) représente à cet égard l'un des moyens les plus efficaces et les plus simples d'investir. En voici quelques avantages:

- Investissements automatiques:

vous établissez le montant à prélever chaque mois dans votre compte bancaire et à investir en votre nom.

- Élimination du stress: en effectuant des cotisations périodiques à votre REER, non seulement vo-

tre argent fructifie-t-il toute l'année, mais la date limite de cotisation au REER devient une date comme une autre.

- Valeur ajoutée des placements échelonnés: en investissant périodiquement, vous pourrez acquérir un

nombre supérieur de titres, tels que des parts de fonds communs de placement, quand le prix est moindre, et un nombre inférieur quand le prix est plus élevé. À long terme, votre coût par part devrait être inférieur que dans le cas de versements forfaitaires, et votre rendement global pourrait être plus élevé.

En consolidant vos dettes, en prenant en main vos placements et en encadrant vos espoirs et vos rêves d'avenir dans un plan financier solide, vous pourrez envisager l'avenir avec confiance. Un conseiller financier peut vous aider à envisager et à vivre tous vos lendemains exactement comme vous le souhaitez.

**Bruno Therrien**  
Directeur régional Sherbrooke  
(Estrie - Beauce - Lac Mégantic)  
Services financiers  
Groupe Investors Inc.

*Cette chronique, rédigée et publiée par Services Financiers Groupe Investors Inc., contient des renseignements de nature générale seulement; son but n'est pas d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement ni de fournir des conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux ou d'autres conseils de nature professionnelle.*



## REER

TOUTE L'EXPERTISE.  
TOUS LES MOYENS.  
TOUTE UNE RETRAITE.

### LA CLÉ DU SUCCÈS POUR VOTRE PORTEFEUILLE : LA DIVERSIFICATION

La diversification constitue le moyen le plus sûr de se prémunir contre les sautes d'humeur du marché, tout en profitant d'un potentiel de rendement supérieur. En quelques questions, votre conseiller de la caisse peut établir votre profil d'investisseur. Celui-ci le guidera à vous bâtir un portefeuille sur mesure, bien diversifié en tenant compte des six stratégies suivantes, permettant ainsi de maximiser votre rendement tout en contrôlant le risque.

#### Diversification des classes d'actif

Intégrez dans votre portefeuille des outils financiers qui n'ont pas les mêmes caractéristiques de rendement. Combinez les titres à revenu fixe (épargnes à terme, obligations, etc.) et les titres de croissance (Placements garantis liés aux marchés, fonds de placement, actions, etc.) de manière à vous constituer un portefeuille offrant le juste dosage de sécurité et de potentiel de rendement. Des stratégies alternatives sont également ajoutées pour stabiliser le portefeuille (placement garanti - Gestion active et Fonds Desjardins Placements alternatifs).

#### Diversification des échéances

Évitez que tous vos placements arrivent à échéance en même temps. En disposant de liquidités régulièrement, vous pouvez réinvestir en profitant des occasions qui se présentent sur les marchés.

#### Diversification géographique

Un portefeuille dont les actifs sont diversifiés géographiquement est moins volatil et offre un potentiel de rendement à long terme supérieur à celui dont les actifs sont concentrés

dans un seul pays.

#### Diversification des degrés de capitalisation

Comme elles n'ont pas toujours les mêmes comportements dans un contexte économique donné, vous pouvez investir dans des sociétés en pleine croissance (petite ou moyenne capitalisation) et dans des entreprises de renom, bien implantées (grande capitalisation).

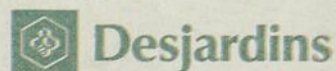
#### Diversification des secteurs d'activité économique

Les différents secteurs ne réagissent pas de la même façon à l'évolution de la conjoncture économique. Il devient important de répartir vos investissements entre plusieurs secteurs d'activité, comme la technologie, les services financiers et les produits industriels.

#### Diversification des styles de gestion

En investissant dans des fonds de placement dont les gestionnaires se distinguent les uns des autres par leur approche et le style de gestion - principalement croissance, valeur et gestion mixte - vous vous assurez d'une complémentarité des styles. Du même coup, vous pouvez accroître le potentiel de rendement de votre portefeuille.

Votre conseiller a en main tous les outils nécessaires pour diversifier votre portefeuille en vous bâtissant une stratégie sur mesure.



Conjuguer avoirs et êtres

www.desjardins.com/reer

1 800 CAISSES

### MAÎTRE FINANCIER

GroupeCrépeau

pour gens d'exception

Fort de ses 25 années empreintes de succès, le Groupe Crépeau représente pour sa précieuse clientèle un partenaire financier digne de la plus haute confiance. Grâce à ses gestionnaires chevronnés, cette équipe dynamique constitue la référence ultime en matière de gestion financière. Avec le Groupe Crépeau, l'univers complexe des finances devient synonyme de tranquillité d'esprit, et ce, d'une génération à l'autre.

- Gestion de portefeuille traditionnel et discrétionnaire
- Planification financière et successorale
- Analyse et recommandations sur portefeuilles externes

www.groupecrepeau.com

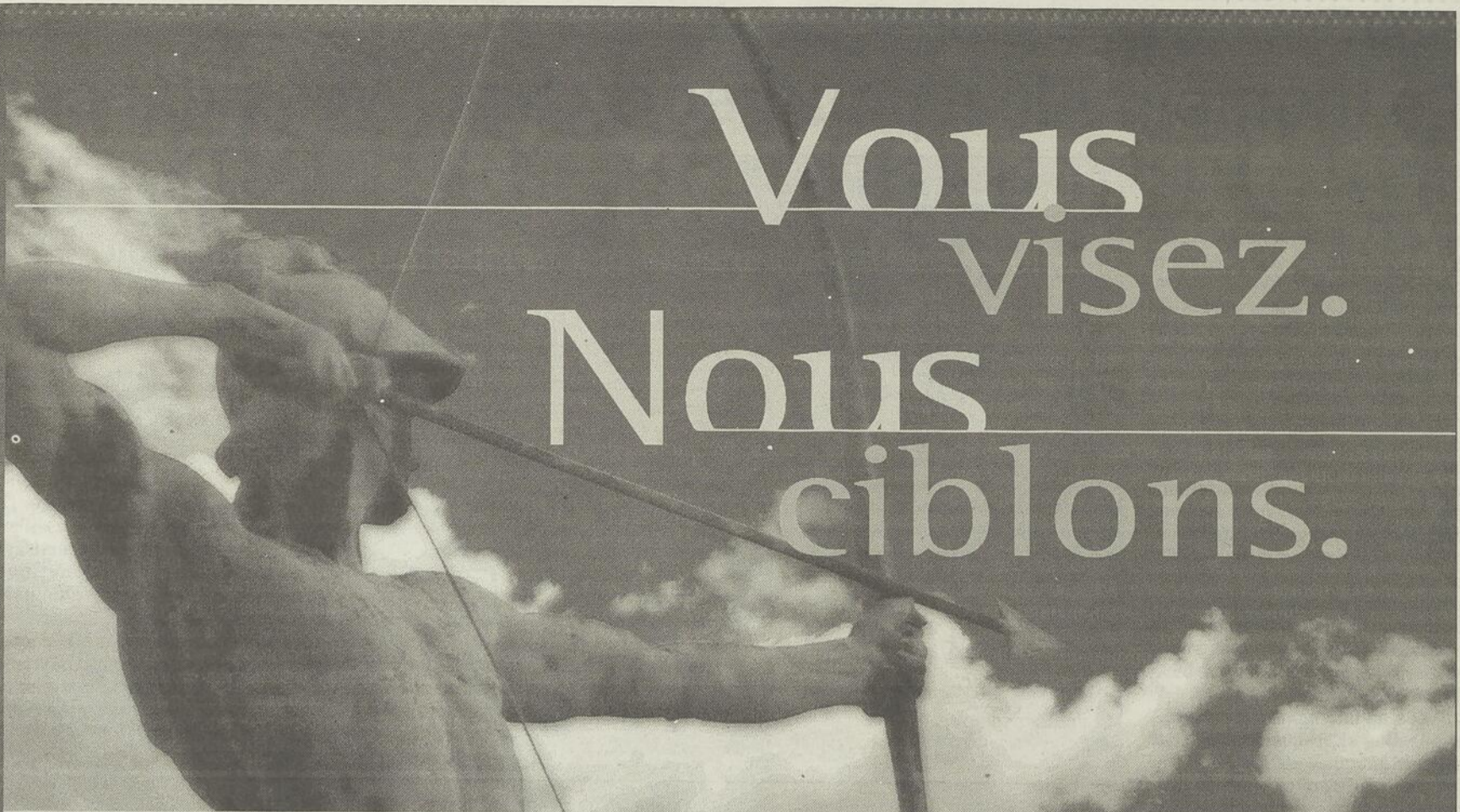
819-829-5535



RBC Dominion valeurs mobilières

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.\* et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. \*Membre FCPE. © Marque déposée de la Banque Royale du Canada, utilisée sous licence. RBC Dominion valeurs mobilières est une marque déposée de la Banque Royale du Canada, utilisée sous licence. © Copyright 2007. Tous droits réservés.

# Vous visez. Nous ciblons.



**Vous visez haut, vous recherchez ce qu'il y a de mieux et vous avez raison.**

Quels que soient les objectifs que VOUS VISEZ, NOUS CIBLONS les produits financiers les plus performants du marché afin de refléter toute l'envergure de vos ambitions.

## ASSURANCE DE PERSONNES

Accéder à la sécurité financière, c'est également parer à l'imprévu. Nos conseillers vous proposent des solutions d'avant-garde en matière d'assurances :

- vie,
- invalidité,
- maladies graves,
- accident-maladie,
- soins de santé prolongés,
- rente,
- voyage.

## PROTECTION D'ENTREPRISE

Protégez les acquis de votre entreprise au rythme de sa croissance en prévoyant :

- la protection de la valeur de votre entreprise,
- le financement de votre convention d'achat-vente,
- la protection en cas d'invalidité,
- la protection de votre personnel-clé,
- la protection de la marge de crédit,
- la protection des frais généraux,
- des solutions fiscales.

## ASSURANCE ET RENTES COLLECTIVES

Pour offrir un maximum d'avantages au minimum de coûts, nos conseillers sélectionneront avec vous les produits les mieux adaptés :

- vie,
- salaire,
- médicaments,
- soins dentaires,
- maladies graves,
- régime de retraite.

## ACADÉMIE EXCEL

Une carrière dans le domaine des services financiers vous offre un avenir des plus prometteurs. L'Académie Excel, un service entièrement dédié à la formation de nouveaux conseillers, vous ouvre ses portes et vous permet de consolider dès maintenant les bases d'une belle carrière.

## INVESTISSEMENTS

Peut-être pouvez-vous investir plus que vous le pensez. Nos conseillers maîtrisent les outils financiers les plus performants.

### FONDS

- Fonds distincts
- Fonds d'investissement
- REÉR, FERR, CRI, FRV
- REÉE, RRI
- Compte autogéré
- Certificat de placement garanti
- RPDB
- RPA, REÉR collectif

### PRÊTS

- Prêt investissement
- Prêt levier
- Prêt REÉR
- Prêt assurance-vie

### SOLUTIONS BANCAIRES

- Prêt hypothécaire
- Marge de crédit
- Ouverture de compte
- Carte de crédit
- Transactions électroniques
- Compte autogéré

## PLANIFICATION FINANCIÈRE

La complexité des choix en matière de finances personnelles peut vous laisser perplexe. Nos planificateurs financiers vous guident grâce à un jugement professionnel objectif et à une démarche rigoureuse :

- collecte de données,
- détermination des objectifs,
- analyse de votre situation actuelle par secteurs (finances, fiscalité, juridique, retraite, placements, succession, assurance),
- établissement d'un plan, de stratégies et de recommandations par secteurs et priorités.



3000, rue King Ouest, bureau 200, Sherbrooke (Québec) J1L 1Y7  
Tél. : 819 566-7070 • Téléc. : 819 821-0117 • excel@groupeexcel.com • www.groupeexcel.com